

Compte-rendu du conseil municipal du 12 octobre 2016

Présents : Christiane COLAS, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, Yves ARBEZ, Martial LOISY, Joëlle TABOULOT, Jean-Paul BUELLET, Robert VELON, Sylvie TRIPLET, Nicolas MICHALET, Pascale VIRICEL, Karine COLIGNON, Jean-Luc FROMONT.

Excusés : Chrystelle GUIXA

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

1) Présentation par Mr Brevet (Aintegra) des différents scénarios de réaménagement de la traversée du Logis Neuf

3 scénarios de réaménagement urbain sont présentés au moyen de plans de masse, d'esquisses et de photos de réalisations. Ils mettent en évidence des options possibles à l'intérieur du projet global. Celles-ci sont discutées afin de préciser le cahier des charges de l'appel d'offre. Le projet (voirie et assainissement) comprend une tranche ferme ainsi que 3 tranches optionnelles.

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 16 septembre et passe à l'ordre du jour.

2) Démission d'un membre du conseil municipal

Madame le maire fait part à l'assemblée de la démission du conseil municipal de Mme Karen MARVIE en raison de son prochain déménagement.

3) Choix du scénario de réaménagement du Logis Neuf

Après débat, le conseil municipal décide de retenir le scénario C en lui apportant quelques modifications. Celui-ci comprend la mise en place de feux tricolores, de chicanes, de plateaux surélevés, de pistes pour piétons et vélos, d'une plateforme multimodale, de places de stationnement VL et PL le long de la RD1079, d'une aire de jeux pour enfants sur la place du Logis Neuf.

Une réunion publique d'information sera organisée en début d'année 2017 avant le lancement du marché. Les travaux de la première tranche pourraient débuter mi-2017.

4) Participation à la prestation de service « Centre de loisirs » organisée par l'association Copain-Copine

Depuis 2013, la Communauté de Communes de Montrevel en Bresse verse aux communes sièges des centres de loisirs associatifs une participation financière à concurrence de 0.50€ par heure de présence déclarée à la CAF sur l'année N-1. La pratique à l'œuvre jusqu'à maintenant est le reversement par la commune de cette somme à l'association Copain-Copine qui gère le centre de loisirs. Le montant précis pour l'activité 2015 n'étant pas connu, le conseil reporte la décision. Une discussion sera menée avec l'association pour préciser ses besoins sur tout ou partie de la somme.

5) Point sur les bâtiments :

- Agenda de l'accessibilité des bâtiments communaux :
Le dossier envoyé en juillet a recueilli un avis favorable de la préfecture, avec quelques remarques : la fin des travaux de mise en accessibilité est maintenant de 38 mois au lieu de 48 compte tenu du retard de la date de dépôt du dossier, l'avancement du programme de travaux devra faire l'objet d'une transmission régulière à la préfecture.
- Salle des fêtes
Des devis sont toujours en attente pour la pose de carrelage sur l'escalier extérieur. Les travaux auront sans doute lieu en printemps.
- Aire de loisirs :
Les travaux sont maintenant terminés, après plusieurs difficultés rencontrées dans la réalisation du chantier. L'entreprise a proposé de faire un geste commercial sur le coût facturé à hauteur de 2500€ et de prendre en charge l'entretien en 2017. En réunion maire-adjoints, il a été décidé que ces propositions n'étaient pas suffisantes et que le calcul de pénalités de retard était justifié (53 jours). Ainsi, une pénalité de 8794.29 € sera appliquée au règlement de la facture, portant le montant final des travaux à 74170.71€.

6) Point sur les matériels des services techniques

Martial Loisy fait un tour d'horizon du matériel des services techniques :

- Les employés utilisent le matériel de désherbage mécanique et semblent satisfaits. Une rencontre de suivi de la démarche 0 pesticide avec la Frapna et Veyle Vivante est programmée le 21 octobre à 13h30.

- Le système de relevage du tracteur Kubota est en panne. La réparation est estimée à 6000€. Le tracteur ayant été acheté il y a 4 ans, une prise en charge par le fabricant a été demandée.
- En ce qui concerne le tracteur Fiat et compte tenu de son état et des réparations importantes à apporter, le conseil décide de le réformer.

7) **Bulletin municipal**

La commission « information » se réunira le 18 octobre à 20h30 afin de préparer le prochain bulletin à paraître en fin d'année. Des idées d'articles sont proposées.

8) **Sortie du conseil municipal**

Elle aura lieu le 29 octobre. Une promenade dans les bois de Marlaye est prévue afin de découvrir les aménagements de dessertes réalisés précédemment par la commune ainsi que l'emplacement visé pour une étude d'implantation d'éoliennes. Ensuite, il est convenu d'aller visiter des églises qui ont fait l'objet de rénovations récentes : Courtes et Lescheroux.

9) **Questions diverses**

- Christiane Colas informe le conseil de la rencontre qui a eu lieu avec le directeur de l'école et la gendarmerie à propos de la sécurité à l'école, suite à un courrier de la préfecture (plan vigipirate). Une sécurisation des abords à l'aide de barrières est à prévoir.
- Le conseil municipal est invité à l'inauguration des 8 pavillons locatifs du Pré Vert qui aura lieu le 5 novembre à l'initiative d'Ain Habitat.
- L'entreprise Solvéo souhaite lancer une étude sur l'implantation d'éoliennes sur la commune. Une rencontre est programmée au 10 novembre afin de présenter au conseil municipal ce projet d'étude.
- La commission bâtiments se réunira le 28 octobre à 14h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.